

Créteil, le 1^{er} octobre 2024

Lamyra KIROUANI

-

Nicolas BESCOND

-

Conseillers
départementaux
du Val-de-Marne

Canton
d'Ivry-sur-Seine

-

Groupe
Val-de-Marne
en commun
- PCF et citoyen-nes

Madame Sophie THIBAUT
Préfète du Val-de-Marne

Préfecture du Val-de-Marne
21-29 avenue du Général-de-Gaulle
94038 CRETEIL cedex

Séance du 14 octobre 2024 - Relogement des familles victimes de violences graves

Madame la Préfète,

Depuis plusieurs années, la ville d'Ivry-sur-Seine fait face à **des situations de violences nécessitant le relogement de certaines familles en dehors de la commune**, lorsqu'elles sont victimes de violences graves (agressions, meurtres...).

Ces familles, par peur des représailles ou en raison du traumatisme subi, expriment le souhait de quitter la ville. Cependant, le champ d'action de la Ville est limité et le contingent communal ne permet d'attribuer des logements que sur son propre territoire.

De plus, le principal bailleur social de la ville, la Coop'Ivry Habitat, n'est présent que sur la commune d'Ivry-sur-Seine. Face à cette situation, nous sollicitons l'intervention de l'État.

Seriez-vous favorable à la mise en place d'une instance de coordination réunissant les services de l'État, les collectivités, le Procureur de la République et les forces de police, afin de traiter efficacement ces situations de relogement d'urgence en dehors du territoire communal ?

Vous remerciant de l'attention que vous pourrez porter à cette question, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos salutations républicaines.

Lamyra Kirouani



Nicolas Bescond

